

Note de Rentrée Année scolaire 2020-2021



CONTACTS

- École : **09.62.60.14.10 puis 02.41.45.91.00**
- Restaurant scolaire : 02.41.57.71.17 et 06.85.94.86.89
- Garderie : 02.41.45.90.96
- Mairie : 02.41.79.78.77
- École maternelle : 02.41.45.90.96

Blog de l'école :

<http://passerelle2.ac-nantes.fr/bellecole/>



EQUIPE ENSEIGNANTE

- Direction : Julie Francart (décharge de direction le **mardi**).
- CP/CE1 A : Julie Francart / Cécile Manduzio
- CP/CE1 B : Sandrine Boillot
- CE2 : Magalie Huguet
- CM1 : Maryse Bionda / Clara Jolivet (le vendredi)
- CM2 : Fatiha Bouteloup

Vous serez informés par l'enseignante de votre enfant de la date de la réunion de classe.

Il y a classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

HORAIRES



CALENDRIER

	Ouverture de l'école	Début des cours	Fin des cours
MATIN	8h35	8h45	11h45
APRES-MIDI	13h20	13h30	16h30

- Nous vous demandons d'être **vigilants à ce que vos enfants arrivent à l'heure** à l'école.
- L'accueil se fait dans la cour
- L'enceinte de l'école est fermée à clef durant le temps de cours. Afin de ne pas gêner le déroulement de la classe, nous vous remercions de ne pas sonner et/ou chercher à circuler dans l'école sur les temps d'enseignement.
- A 16h30, les enfants sont soit confiés aux services municipaux (activités périscolaires) soit ils quittent l'école.

Calendrier scolaire : voir document joint.

DOCUMENTS DE RENTREE



Les documents se trouvent dans une pochette transparente à retourner rapidement (**dans les 10 jours**) à l'enseignant en y joignant :

- **Fiche de renseignements à remplir ou à compléter avec la plus grande vigilance**
- **Fiche sanitaire de liaison**
- **L'attestation d'assurance scolaire.**

ASSURANCE SCOLAIRE



Souscription à une assurance scolaire responsabilité civile et individuelle accident avec date de validité couvrant toute l'année scolaire.

L'assurance est recommandée sur le temps scolaire mais **obligatoire** pour les sorties dites facultatives (temps de la sortie dépassant les horaires de classe et/ou comprenant la pause du midi). En cas de non-souscription à une assurance scolaire, votre enfant ne pourra **pas participer** aux sorties facultatives.

REGLEMENT INTERIEUR.



Le règlement intérieur de l'école sera distribué à toutes les familles suite au 1^{er} Conseil d'école (en novembre) qui en votera les éventuelles modifications. Ce document précise les règles de vie de l'école, les autorisations et les interdictions. Toutefois, le règlement actuellement en cours est affiché à l'entrée de l'école et est en ligne sur le blog. Quelques points importants à rappeler :

Fréquentation scolaire :



La fréquentation régulière à l'école élémentaire est obligatoire : toute absence doit être **justifiée et motivée**.

Les absences non prévisibles (maladie etc.) doivent être **immédiatement** signalées à l'école (si possible avant 10h15), par téléphone ou par voie directe. La famille doit informer l'enseignant et la directrice des absences prévisibles (rendez-vous médical, raisons familiales etc.) le plus tôt possible et en **justifier** les motifs.



Les médicaments, même accompagnés d'une ordonnance, sont interdits.

En cas de situation nécessitant une attention ou un traitement particulier (asthme, allergie...), les parents constitueront un dossier fourni par la directrice afin d'établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

COVID



Vous trouverez dans le cartable de votre enfant un **flyer** à destination des familles résumant le **protocole sanitaire** en œuvre à la rentrée. J'attire votre attention sur quelques points :

- Lavage des mains et hygiène générale de l'élève avant l'arrivée à l'école.
- Les parents doivent porter un masque dans l'enceinte de l'école et se laver les mains avant d'entrer.
- Votre enfant reste à la maison s'il présente des symptômes ou si un membre de la famille est porteur du virus.

La situation peut évoluer et nous pouvons avoir besoin de vous contacter par mail. Je vous rappelle donc de **compléter ou remplir avec la plus grande vigilance vos coordonnées personnelles (téléphones, mails) sur la fiche jaune de renseignements.**

Julie Francart, directrice

Signature des parents ou des responsables légaux:

Note de Rentrée Année scolaire 2020-2021



CONTACTS

- École : **09.62.60.14.10 puis 02.41.45.91.00**
- Restaurant scolaire : 02.41.57.71.17 et 06.85.94.86.89
- Garderie : 02.41.45.90.96
- Mairie : 02.41.79.78.77
- École maternelle : 02.41.45.90.96

Blog de l'école :

<http://passerelle2.ac-nantes.fr/bellecole/>



EQUIPE ENSEIGNANTE

- Direction : Julie Francart (décharge de direction le **mardi**).
- CP/CE1 A : Julie Francart / Cécile Manduzio
- CP/CE1 B : Sandrine Boillot
- CE2 : Magalie Huguet
- CM1 : Maryse Bionda / Clara Jolivet (le vendredi)
- CM2 : Fatiha Bouteloup

Vous serez informés par l'enseignante de votre enfant de la date de la réunion de classe.

Il y a classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

HORAIRE



CALENDRIER

	Ouverture de l'école	Début des cours	Fin des cours
MATIN	8h35	8h45	11h45
APRES-MIDI	13h20	13h30	16h30

- Nous vous demandons d'être **vigilants à ce que vos enfants arrivent à l'heure** à l'école.
- L'accueil se fait dans la cour
- L'enceinte de l'école est fermée à clef durant le temps de cours. Afin de ne pas gêner le déroulement de la classe, nous vous remercions de ne pas sonner et/ou chercher à circuler dans l'école sur les temps d'enseignement.
- A 16h30, les enfants sont soit confiés aux services municipaux (activités périscolaires) soit ils quittent l'école.

Calendrier scolaire : voir document joint.

DOCUMENTS DE RENTREE



Les documents se trouvent dans une pochette transparente à retourner rapidement (**dans les 10 jours**) à l'enseignant en y joignant :

- **Fiche de renseignements à remplir ou à compléter avec la plus grande vigilance**
- **Fiche sanitaire de liaison**
- **L'attestation d'assurance scolaire.**

ASSURANCE SCOLAIRE



Souscription à une assurance scolaire responsabilité civile et individuelle accident avec date de validité couvrant toute l'année scolaire.

L'assurance est recommandée sur le temps scolaire mais **obligatoire** pour les sorties dites facultatives (temps de la sortie dépassant les horaires de classe et/ou comprenant la pause du midi). En cas de non-souscription à une assurance scolaire, votre enfant ne pourra **pas participer** aux sorties facultatives.

REGLEMENT INTERIEUR.



Le règlement intérieur de l'école sera distribué à toutes les familles suite au 1^{er} Conseil d'école (en novembre) qui en votera les éventuelles modifications. Ce document précise les règles de vie de l'école, les autorisations et les interdictions. Toutefois, le règlement actuellement en cours est affiché à l'entrée de l'école et est en ligne sur le blog. Quelques points importants à rappeler :



Fréquentation scolaire :

La fréquentation régulière à l'école élémentaire est obligatoire : toute absence doit être **justifiée et motivée**.

Les absences non prévisibles (maladie etc.) doivent être **immédiatement** signalées à l'école (si possible avant 10h15), par téléphone ou par voie directe. La famille doit informer l'enseignant et la directrice des absences prévisibles (rendez-vous médical, raisons familiales etc.) le plus tôt possible et en **justifier** les motifs.



Les médicaments, même accompagnés d'une ordonnance, sont interdits.

En cas de situation nécessitant une attention ou un traitement particulier (asthme, allergie...), les parents constitueront un dossier fourni par la directrice afin d'établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

COVID



Vous trouverez dans le cartable de votre enfant un **flyer** à destination des familles résumant le **protocole sanitaire** en œuvre à la rentrée. J'attire votre attention sur quelques points :

- Lavage des mains et hygiène générale de l'élève avant l'arrivée à l'école.
- Les parents doivent porter un masque dans l'enceinte de l'école et se laver les mains avant d'entrer.
- Votre enfant reste à la maison s'il présente des symptômes ou si un membre de la famille est porteur du virus.

La situation peut évoluer et nous pouvons avoir besoin de vous contacter par mail. Je vous rappelle donc de **compléter ou remplir avec la plus grande vigilance vos coordonnées personnelles (téléphones, mails) sur la fiche jaune de renseignements.**

Julie Francart, directrice

Signature des parents ou des responsables légaux: